

Haute-Garonne : des mutuelles à prix raisonnable, c'est possible

CREE : 10-06-2015

SOLIDARITE – Depuis la rentrée 2014, cinq communes de Haute-Garonne proposent à leurs administrés d'accéder à une mutuelle négociée, leur permettant de réaliser jusqu'à 40% d'économie par rapport à une mutuelle individuelle classique. L'initiative a fait des émules.



Les mutuelles négociées par Actiom permettent d'être mieux couverts et de gagner en pouvoir d'achat.

A partir du 1er janvier 2016, la mutuelle d'entreprise sera obligatoire dans toutes les sociétés. Mais quid des Français qui ne sont pas salariés ? Ils feront sans doute comme aujourd'hui : ils paieront une complémentaire santé au prix fort ou, alors, ils s'en passeront. A moins d'opter pour une troisième solution, comme celle qui est en train d'être mise en place à Plaisance-du-Touch.

Face à la paupérisation croissante d'une partie des habitants, la ville et le CCAS ont en effet décidé d'adhérer au dispositif "Ma commune ma santé", lancé dans toute la France par l'association Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat (Actiom). Son rôle : représenter les habitants des communes adhérentes auprès des mutuelles pour faire baisser les coûts en mutualisant les risques.

"Avant nous, plus de 200 communes en France avaient déjà adhéré au dispositif et nous avons notamment eu de bons retours de Bayonne, indique Geneviève Caubet, responsable du pôle politique de la ville, jeunesse et vie sociale. Nous voulions que les Plaisançois puissent également bénéficier de ces offres négociées, et ainsi leur permettre d'avoir une bonne couverture et de gagner en pouvoir d'achat."

20 à 40% d'économies

En Haute-Garonne, cinq communes (Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Onde, Couret) proposent déjà depuis la rentrée 2014 ces "solutions santé mutualisées", comme les nomme Philippe Cossoul, correspondant local d'Actionom. "Que ce soit pour des jeunes en situation précaire, des familles ou des retraités, nous avons pu constater une économie de 20 à 40% sur le tarif d'une mutuelle individuelle classique", explique-t-il.

"Pour une famille, cela peut représenter jusqu'à 100 euros d'économies par mois, c'est vraiment significatif", se félicite de son côté Virginie Hoyer, du CCAS de Fonbeauzard. Dans cette commune de 2.850 habitants, situés au nord de Toulouse, 35 dossiers ont déjà ouverts en 2014 et une dizaine de familles sont en attente. "Le bouche-à-oreille fonctionne à plein régime, explique Philippe Cossoul. Cinq nouvelles communes sont en train de mettre en place notre mutuelle négociée et beaucoup d'autres sont en train d'y réfléchir. On ne les démarché même plus, ce sont elles qui viennent à nous."